

SÉJOUR D'ÉTÉ pour adultes avec Troubles du Spectre Autistique

dans les Alpes-de-Haute-Provence

27/08 - 3/09 2022



ON NOUS DEMANDE SOUVENT :

« POURQUOI PÉLAGIE ? »

C'est une référence au roman d'Antonine Maillet *Pélagie la charrette* qui raconte l'épopée de Pélagie, esclave en Géorgie, tirant et poussant sa charrette pour rejoindre l'Acadie, sa terre natale. Au cours de son long périple où il faut surmonter épreuves et dangers, elle est rejointe par un nombre croissant d'Acadiens qu'elle guide jusqu'en Acadie. "Pélagie est donc le symbole de ce qu'on peut réussir avec de petits moyens et une forte détermination."



SPÉCIFICITÉS DU SÉJOUR 2022

Après plus de 10 ans d'existence, le séjour de l'association Pélagie et son déroulement sont maintenant connus des familles, des financeurs et des partenaires de l'action. Nous allons donc présenter d'abord ce qui le singularisait cette année. Les dates du séjour, qui couvraient habituellement la dernière semaine d'août, ont été décalées d'une semaine (27/08 - 3/09) pour laisser aux accompagnants un temps de vacances personnel ou en famille.

Sur 14 vacanciers inscrits, dont 2 nouveaux, aucun ne s'est désisté comme cela s'est produit en 2020 et 2021. Les appréhensions liées au Covid semblent écartées.

Nous avons sollicité 4 pairs-aidants, soit un de plus que les années précédentes, et tous ont honoré leur engagement.

Les désistements sont venus des intervenants : un couple de bénévoles a annulé sa participation pour raisons familiales, Perrine s'est fait remplacer par Violaine, jeune cuisinière. Cependant, comme chaque année, la cuisine est élaborée à partir de produits frais, locaux et essentiellement d'origine biologique".

Cette plaquette rend compte de l'édition 2022 du séjour adapté que l'association Pélagie propose chaque été à un groupe de jeunes adultes avec Troubles du Spectre Autistique de type Asperger.

Ce premier séjour se révèle une expérience inoubliable pour Violaine qui découvre en même temps des jeunes gens attachants, un cadre de travail chaleureux et un environnement privilégié.

Plus préoccupant pour l'équipe, le désistement de l'intervenante en arts plastiques à la veille du séjour. Malade, elle ne peut pas animer l'atelier !

Nous avons prévu seulement 2 ateliers cette année car la Mairie de Thorame Basse ne pouvait mettre que 2 locaux aptes à recevoir du public à notre disposition : l'atelier de peinture pour les arts plastiques et la salle du Conseil pour le théâtre.

Par chance, au printemps, nous avons proposé à Karen, qui pratique la peinture, d'assister Anouchka, l'intervenante en arts plastiques, et de passer ainsi du statut de vacancière (elle fréquente le séjour depuis 2014) à celui de pair-aidante. C'était une excellente idée de Robin, lui-même pair-aidant depuis 2016.



Samedi 27 août à midi, Antoine, directeur du séjour, et Rica, présidente de Pélagie, profitent de la réunion préalable de l'équipe accompagnante pour expliquer la situation à Karen et lui demander si elle accepte de remplacer l'intervenante défailante. Elle y consent malgré une appréhension légitime afin que les vacanciers qui comptaient s'inscrire à cet atelier ne soient pas déçus. Cet imprévu, qui aurait pu être perturbateur (on connaît les difficultés des personnes TSA à vivre les changements qui n'ont pas été anticipés) s'est révélé une opportunité de solidarité au sein du groupe et une source de fierté pour Karen.

Fournitures pour les logements (sacs poubelle, papier toilette, essuie-tout, éponges, lessive, liquide vaisselle, savons) ; céréales et légumineuses (riz, millet, sarrasin, pâtes, lentilles, pois chiches, soja, haricots azukis) ; fromages et jambon de pays, tofu, œufs, thon et sardines en conserve ; légumes du marché et fruits de pays ; ingrédients pour les petits déjeuners et goûters (jus de fruits, lait végétal, lait de vache, beurre, yaourts de vache et de brebis, confitures, miel, céréales, pain de mie, pain d'épices, biscuits, pâte d'amande, chocolat). Il y en a pour tous les goûts, tous les régimes et toutes les circonstances.

Dernière nouveauté : "la petite épicerie", vaste pièce équipée d'un réfrigérateur permet le stockage de tout ce qui est nécessaire au bon déroulement du séjour. Comme cette pièce est accessible depuis la rue, cuisinières et responsables viennent se servir au jour le jour en fonction des besoins.





LES LOGEMENTS

Les 14 vacanciers sont répartis entre le gîte et les chalets du camping du Villard. Dans les 4 appartements du gîte où loge Antoine, nous avons regroupé 7 vacanciers nouveaux ou demandant plus d'attention. Les 2 studios sont occupés par Gilles, bénévole responsable de ce logement et Sofian, pair-aidant.

Les chalets se divisent en 2 groupes : ceux de la prairie, à l'entrée du camping, et ceux du bois, plus haut sur le domaine. Robin et Benoît, pairs-aidants, sont nommés responsables des 4 vacanciers qui logent dans les chalets de la prairie et de leur approvisionnement. Ils peuvent s'appuyer sur Jean-Marc, photographe, et Agnès, son épouse, accompagnante bénévole. Dans le bois logent les 3 vacancières avec Johanne, éducatrice accompagnante, Karen, pair-aidante, et Jonathan, accompagnant. Johanne a la responsabilité du bien-être des vacancières et de l'approvisionnement des chalets du bois.

Cette répartition oblige les vacanciers à des déplacements entre le village et le camping (environ 1 km) mais leur permet de bénéficier du cadre exceptionnel, du calme du camping et d'acquiescer une relative autonomie.





LES ATELIERS ARTISTIQUES

Le samedi 27/08 en fin d'après-midi, au cours d'une réunion de l'ensemble des participants, le directeur et la présidente explicitent le déroulement du séjour et détaillent une journée-type. Ils rappellent les règles de vie commune et répondent aux questions.

Puis, vacanciers et pairs-aidants font leur choix entre les 2 ateliers artistiques qu'ils ont expérimentés en début d'après-midi. Les accompagnants sont ensuite répartis en fonction des besoins.

Les ateliers se déroulent chaque jour de 10h à 12h. Vacanciers, pairs-aidants et accompagnants y participent avec sérieux et assiduité, dans une respectueuse mixité. Ils savent que le séjour se terminera par une présentation publique du travail réalisé. Cet objectif exigeant mais stimulant valorise leurs efforts et participe, au fil du temps, à construire de la confiance en eux.



L'atelier arts plastiques.

Soutenue dans la conception de son projet par Jonathan et Agnès, accompagnants, aidée dans son travail auprès des vacanciers par Robin et Sofian, pairs-aidants, Karen mène l'atelier avec sensibilité, tenant compte des besoins particuliers des participants et individualisant son approche en fonction du niveau de chacun. Le thème qu'elle a choisi, la nature, laisse place à la créativité autant dans la technique (crayon, gouache, acrylique, pastel, collage, assemblage) que dans les supports et matériaux utilisés (papier, carton, bois, mousse, galets).

Ce thème est décliné tantôt en extérieur : croquis de paysages « sur le motif », collecte de matériaux (galets, branches, écorces, mousse), tantôt en intérieur : mise en œuvre de ce qui a été récolté. Conformément à ses propres besoins, Karen explique calmement les consignes à chaque vacancier et les écrit au tableau pour offrir à chacun des repères fiables tout au long de la matinée. Ce cadre rassurant est favorable à la concentration et au bien-être. Pas d'inquiétude ni d'agitation dans cet atelier, mais un travail studieux et attentif.



Témoignage de Jonathan, accompagnant

« Suite au désistement de dernière minute de l'intervenante prévue pour animer l'atelier d'arts plastiques, ce dernier est confié à Karen, peintre et pair-aidante, la veille de la première séance. Aucune préparation en amont n'est possible. Karen est assistée par trois personnes : un autre pair-aidant, Robin, qui participe au bon déroulement quotidien des deux heures d'atelier, une accompagnante, Agnès, qui peut répondre à différentes demandes pendant et en dehors des séances, et moi, qui aide Karen dans l'élaboration, au jour le jour, des activités proposées. Une discussion a lieu le soir du premier jour pour définir la ligne directrice. Karen avance l'idée, qui sera maintenue, d'un travail autour de la nature, à la fois comme objet de représentation et comme matière utilisable dans l'élaboration des œuvres. La liberté laissée à chaque participant dans le choix de l'activité permet l'alternance, sur l'ensemble de la semaine, d'exercices imposés et d'expression libre. Cet atelier, pensé et organisé au jour le jour, se révèle satisfaisant. Il présente un bon équilibre entre aspect professoral et dimension participative, entre enseignement technique et liberté d'expression, entre contraintes à respecter et choix personnels. Mises à part les indications techniques, aucun conseil sur le contenu des œuvres n'a été donné aux participants lors des quatre premières séances. Pendant les deux dernières, certains ont toutefois été poussés à poursuivre dans une direction donnée, qui semblait revêtir plus d'intérêt. Le fait que les participants aient eu conscience de la difficulté que représentait pour Karen le remplacement au pied levé de l'intervenante prévue s'est révélé positif, créant une motivation et un soutien de groupe. Pour l'accompagnant, la principale difficulté a consisté à trouver un juste équilibre dans l'aide apportée, qui ne devait pas empiéter sur les décisions de Karen. Le fait qu'elle ait indiqué rapidement les moments où elle sentait que l'accompagnement allait trop loin a permis d'arriver à une répartition des rôles qui a semblé convenir à chacun. »



L'atelier théâtre a essentiellement pour fil rouge la condition humaine dans ce qu'elle porte de violent, de dérisoire et d'absurde. Jacques a choisi des textes de Hanokh Levin *La Paix, Poids plume, Potrouch*, Falk Richter *Avant, je voulais changer le monde*, Jean Tardieu *Un mot pour un autre*, Oscar V. de Lubics-Milosz *Tous les morts sont ivres*. Il a ajouté une de ses chansons *Dans ton jardin, mon âme*, qui tempère ce tableau tragi-comique dans une volonté d'apaisement. Les textes travaillés sont adaptés aux capacités mémorielles des participants, car la présence constante de l'écrit ne dispense pas d'apprendre le texte. Mais il rassure l'acteur en lui fournissant un support. Johanne, accompagnante, assume le rôle de script. Le professionnalisme de Jacques, son empathie, sa patience rendent possible et fructueux ce travail qui exige des comédiens engagement et assiduité tout au long de la semaine





LA NOURRITURE, LES CUISINIÈRES ET LES REPAS

Après les ateliers artistiques, qui se déroulent dans 2 salles communales aux deux extrémités du village, tout le monde se retrouve pour déjeuner dans le jardin du gîte. Les repas sont un moment privilégié de bien-être et une occasion idéale pour les interactions sociales. Rares sont ceux qui n'aiment pas manger mais les aversions, les habitudes, les rituels limitent parfois les choix. C'est pourquoi nous portons une attention particulière à la nourriture proposée : couleurs, odeurs et saveurs participent au plaisir de manger et à la découverte de nouveaux goûts. Le buffet en libre-service proposant une grande variété de plats offre le choix de se nourrir selon son appétit et sans contrainte, mais incite aussi à découvrir et à goûter ce qu'on ne mangerait peut-être pas seul ou en famille.





LES RÉUNIONS D'ÉQUIPE

Après le repas de midi, accompagnants, pairs-aidants et vacanciers partagent la vaisselle à tour de rôle dans les deux appartements du rez de chaussée du gîte. Puis, les vacanciers vont se reposer dans leurs logements tandis que l'équipe accompagnante se réunit.

À l'initiative d'Antoine, les participants ont choisi les activités de loisirs de l'après-midi au moment de l'inscription. Ainsi nous avons pu adresser un emploi du temps précis aux participants bien avant leur arrivée. L'organisation étant clairement posée, les réunions sont consacrées à l'échange d'informations et à des modifications d'activité en fonction des besoins de certains vacanciers ou de leur fatigue.



Ces réunions sont le moment de la journée où nous nous retrouvons tous, à l'écoute les uns des autres. Ce temps de partage est indispensable à la cohésion de l'équipe et au soutien des pairs-aidants.





LES LOISIRS

L'organisation préalable des loisirs contribue à réduire et fluidifier les moments de transition, à éviter l'incertitude, sécurisant ainsi vacanciers et pairs-aidants. Cette disposition sera maintenue pour les prochains séjours car les bénéfices en sont tangibles. Pour minimiser la fatigue due aux déplacements, l'emploi du temps alterne les activités sur place (balades aux alentours du village à pied, à vélo, atelier d'écriture, atelier pâtisserie, pétanque) et les déplacements (accrobranche à Beauvezet, découverte de Colmars-les-Alpes et de ses environs, balade et médiation animale au hameau de Chasse).

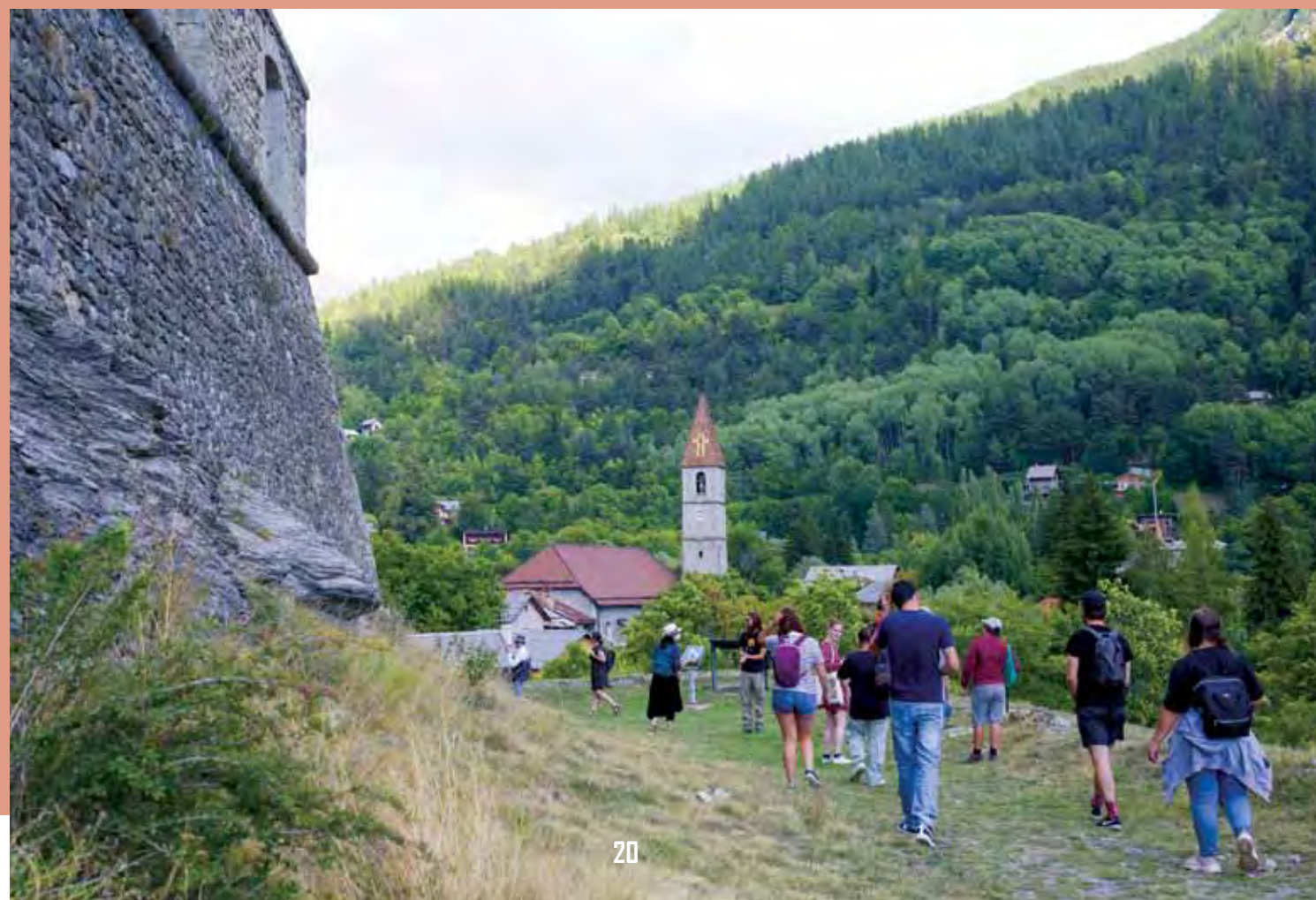


Accrobranche : lundi, après avoir partagé un délicieux pique-nique, vacanciers et accompagnants se séparent en deux groupes. Un groupe part à Colmars-les-Alpes, tandis que les plus sportifs entreprennent le parcours d'accrobranche « Arbres et Aventure » à Beauvezet. Antoine veille au bon déroulé de l'activité tandis que Gilles suit les jeunes gens dans les « ateliers ». Les plus endurants vont jusqu'au bout du parcours, d'autres s'arrêtent en chemin, trop épuisés. Chacun respecte son rythme et ses capacités. Après le goûter, ils se retrouvent tous à la Maison de Pays pour des achats personnels de produits locaux.

Balades et vélo : dans la forêt le long de l'Issole jusqu'à la passerelle qui rejoint la route, tous apprécient le plaisir de marcher ensemble, découvrent ou reconnaissent le paysage. Toute activité en commun, même la plus simple, est source d'apprentissage et de progrès. La route de La Valette, presque sans dénivellation et peu fréquentée par les voitures, est idéale pour la pratique du vélo.



Visite de Colmars-les-Alpes et cascade de la Lance : Johanne, Karen, Agnès, Jean-Marc, Jacques, Jonathan, Benoît, Robin et les 8 vacanciers qui n'ont pas choisi l'accrobranche rejoignent Constance, la libraire de Colmars les Alpes qui co-animait avec Géraldine l'atelier images/sons/video l'été dernier. Elle les guide à travers la ville et ses alentours à la découverte des spécificités naturelles et architecturales de la ville.



Médiation animale et balade à Chasse : mercredi, la plupart des vacanciers et accompagnants choisissent de découvrir Chasse, hameau niché dans la montagne au-dessus de Villard-Colmars. C'est là que paissent les ânes d'Émilie. Nous nous séparons en deux groupes, ceux qui soignent puis promènent les ânes et ceux qui préfèrent grimper dans la montagne en direction de la cabane de Juan. Nous nous retrouvons ensuite pour revenir ensemble au point de rendez-vous. Les ânes sont ramenés dans leur pré et, pendant qu'ils broutent, chacun rédige un court texte pour évoquer cette expérience. La médiation animale procure bien-être et apaisement, ce qui la rend si précieuse pour ce public spécifique.





L'atelier d'écriture : pendant ce temps, à Thorame, Jacques anime un atelier d'écriture dans un appartement du gîte. Sur papier ou sur téléphone, le texte s'élabore.

La pétanque : après une courte balade un jour où la pluie menace, des jeunes gens bien décidés investissent le terrain de boules du village pour une partie de pétanque avec l'aide de Jacques et les conseils de Serge et Jonathan. Puis ils cèdent la place aux anciens du village.

L'atelier pâtisserie : jeudi après-midi, Cathy, Marlène, Violaine et Agnès s'installent dans un appartement du rez-de-chaussée du gîte pour guider avec patience et bienveillance quelques vacanciers heureux de s'exercer à cuisiner. Les délicieux gâteaux et cookies (en version avec et sans gluten, pour tenir compte de tous les régimes) seront servis au dessert le soir même.



LA PRÉSENTATION PUBLIQUE DES ATELIERS

Pour cette présentation, le maire de Thorame Basse, toujours d'un grand soutien pour Pélagie, a mis à notre disposition la salle du Conseil et du matériel d'exposition. Nous le remercions chaleureusement ainsi que le personnel municipal et les membres du Comité des Fêtes. Des grilles Caddie, installées sur le perron d'entrée de la Mairie, permettent à Karen, aidée par Jonathan et Serge, d'installer les réalisations de l'atelier d'arts plastiques : dessins, peintures, écorces et galets peints, assemblages de branchettes...

Pour faire une juste place aux habitants du village et aux partenaires de Pélagie, nous leur réservons cette année l'accès à la salle du Conseil au côté des vacanciers et des accompagnants.

La présidente accueille le public, exprime sa reconnaissance envers le maire, la commune et ses habitants, remercie le directeur du stage, les accompagnants, les pairs-aidants, les bénévoles, avec une mention spéciale pour les cuisinières. Elle cite Jacques, que tout le monde connaît, puis présente Karen, animatrice de l'atelier d'arts plastiques, à qui elle laisse la parole.



« C'est un atelier un peu spécial et imprévu, car je m'étais faite à l'idée d'accompagner Anouchka. Mais un problème de santé l'a empêchée de venir. Au cours de la réunion avant l'arrivée des vacanciers, Rica s'est tournée vers moi pour me proposer de m'occuper de l'atelier. Intérieurement surprise, j'ai retenu mon souffle pour maîtriser l'angoisse. Je ne suis pas habituée

à assumer des responsabilités. Mais ayant compris l'enjeu j'ai réagi calmement en acceptant. Ce qui m'a aidé à ce moment précis a été le soutien des autres pairs-aidants. Pouvoir se raccrocher à des éléments connus et familiers a sûrement beaucoup pesé dans mon consentement : je connaissais déjà la majorité des autres vacanciers dont ceux qui seraient mes élèves. Durant l'atelier j'ai été rassurée par la présence de Robin et Sofian, et par Agnès. Mon défi a été de proposer des ateliers de qualité chaque jour avec un fil directeur qui a été la Nature, le cadre montagneux étant une grande inspiration. Un autre de mes défis a été de dépasser mes incertitudes, de gérer mes angoisses du matin et de trouver des activités qui puissent intéresser globalement tout le monde.

>>>

>>>

Avec Jonathan, je préparais la salle avant l'atelier, disposais le matériel et réalisais aussi des créations visuelles qui servaient ensuite d'exemple.

Ensemble, nous sommes allés chercher du matériel dans la nature : des écorces, des morceaux de bois, du lichen, des galets à peindre...

Robin et Sofian participaient au bon déroulement des activités, disposaient le matériel, lavaient les pinceaux. Ils m'ont beaucoup aidé à structurer l'atelier dans la temporalité.

Au début de la semaine, j'ai expliqué aux vacanciers que je m'occupais de l'atelier d'arts-plastiques mais que j'étais d'abord pair-aidante, je ressentais les mêmes besoins et difficultés qu'eux.

Il fallait donc qu'ils soient attentifs lorsque je leur parlais et qu'ils ne fassent pas trop de bruit dans la salle pour respecter les hypersensibilités de chacun.

J'ai essayé d'être attentive à tous, passant voir chaque personne en restant calme, guidant lorsqu'il le fallait, donnant du matériel, conseillant, rassurant.

Pair-aidant est un point de vue à la fois interne et externe des problématiques au sein du groupe.

On comprend les possibles angoisses des vacanciers et on essaie de répondre aux besoins le plus justement possible, c'est un équilibre. »



Jacques présente brièvement son travail avec l'atelier théâtre et donne le signal du départ aux comédiens. Chacun connaît son rôle, sa place dans le déroulement général. Tous les comédiens sont justes, émouvants, parfois drôles, parfois bouleversants.

C'est toujours un étonnement de constater comment, en moins d'une semaine, ces jeunes gens s'approprient un rôle et dialoguent (eux qui parfois s'expriment si peu) sur des textes qui leur « parlent ».

En une demi-heure, les extraits de textes d'Hanokh Levin, Falk Richter, Jean Tardieu, René de Obaldia, Oscar W. Lubics-Milosz s'enchaînent. Le spectacle se conclut avec la chanson de Jacques Mandrea *Dans ton jardin, mon âme*, reprise en chœur par le public. Depuis 10 ans, Jacques réussit ce tour de force avec son groupe : émouvoir chacun des spectateurs.

Après le spectacle de théâtre, Karen présente l'exposition qui a un vif succès auprès des visiteurs. Les artistes, fiers de leurs travaux, les décrochent en fin de soirée pour les rapporter chez eux le lendemain.





L'APÉRITIF PARTAGÉ

Après la fin de la présentation, la salle est rapidement transformée afin d'offrir un apéritif-buffet à tous les spectateurs. Parmi eux se trouvent, outre les participants au séjour, des habitants du village, d'anciennes intervenantes, la propriétaire du gîte et des fournisseurs. L'ambiance est détendue et joyeuse, les conversations s'engagent sans difficulté ni contrainte. On partage le jus de pomme de Daniel Egea, la bière « Cordoeil », locale et bio,

on déguste la tapenade « maison », le jambon de pays, les fromages de chèvre et de brebis, de délicieux pâtés de sanglier offerts par Geneviève, et les jeunes dévorent chips et biscuits apéritifs qui ne figurent jamais au menu des repas. Ce moment joyeux et gourmand se termine à une heure raisonnable pour que chacun profite d'une bonne nuit de sommeil avant le départ le lendemain matin.





LE DÉPART

Le départ équivaut à quitter un lieu où l'on s'est senti bien, des camarades avec lesquels on a partagé des moments exceptionnels, des encadrants attentifs et bienveillants. C'est l'exact opposé de l'arrivée, pleine de promesses. Cependant, chacun fait l'effort de poser une dernière fois pour le photographe afin de garder trace de ce lieu, de ces liens.

Le co-voiturage permet de les faire durer encore un peu... L'émotion est palpable même chez les accompagnants et les organisateurs. Mais chaque vacancier, chaque pair-aidant a construit et emporte une expérience irremplaçable qui le nourrira jusqu'au prochain séjour.



LES DIFFÉRENCES NOTABLES EN 2022

L'élaboration et la communication d'un emploi du temps précis largement en amont du séjour et la responsabilisation plus importante des pairs-aidants.

Tout au long de la semaine, ces deux initiatives se sont avérées positives tant pour les 14 vacanciers que pour les 4 pairs-aidants. Ces dispositions, qui ont demandé aux uns comme aux autres des efforts de choix, d'engagement, de constance, ont, en contrepartie, contribué à accroître le sentiment de sécurité des personnes TSA. Nous conserverons donc l'élaboration de l'emploi du temps en amont du séjour 2023 et nous pourrons confier plus de responsabilités aux 4 pairs-aidants. Au printemps, lors de la première réunion de préparation, nous détaillerons ensemble les tâches que chacun d'eux aura à assumer durant le séjour. Cette anticipation favorisera leur capacité à réaliser le travail attendu.

À cela, nous ajouterons un dispositif dont nous avons constaté le besoin cette année : un temps de parole dédié aux vacanciers au cours de la réunion quotidienne. Dans l'emploi du temps, nous avons prévu un « temps de la confiance » en fin de journée. Mais, cette possibilité n'étant pas formellement posée dans le temps et dans l'espace (où et quand précisément ?), nul n'a réussi à s'en saisir. Nous avons ainsi constaté deux situations qui auraient pu être mieux gérées si les vacanciers avaient pu parler immédiatement de leurs préoccupations. Nous aménagerons donc la réunion d'équipe afin qu'elle commence par un tour de table des vacanciers qui souhaitent s'exprimer. L'expérience vécue nous guide peu à peu...





LE SÉJOUR 2022 EN CHIFFRES

Participants : 30
 Vacanciers : 14
 (3 jeunes femmes et 11 jeunes hommes de 19 à 39 ans)
 Encadrants : 16
 dont 1 intervenant artistique,
 4 pairs-aidants et 6 bénévoles

Logements loués
 7 chalets
 4 appartements
 2 studios
 Plus 1 maison et 1 appartement mis à disposition
 30 personnes logées

Budget total = 20 000 € dont
 Hébergement : 5 000 €
 Nourriture et cuisine : 4 700 €
 Encadrement : 7 200 €



LES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE (TYPE ASPERGER)

Sans le savoir, vous avez déjà rencontré des personnes atteintes de troubles du spectre autistique. Bien qu'un peu décalées et isolées, elles passent facilement inaperçues parmi les autres. Cependant certains détails essentiels les en différencient.

Les enfants (adolescents, adultes) avec TSA, sont parfois brillants sur certains sujets favorisés très limités. Ils consacrent tous leurs efforts à accumuler des connaissances dans ces domaines très restreints. À partir de cette érudition rassurante, ils développent des stratégies qui leur permettent de maîtriser de grandes angoisses et d'afficher une apparente adaptation sociale. C'est ainsi qu'ils font illusion. Mais ces efforts mobilisent toute leur énergie, qui fait alors défaut pour les actes ordinaires de la vie.

L'invisibilité du handicap les pénalise doublement : s'ils sont épuisés, on les croit paresseux ou de mauvaise volonté ; s'ils n'arrivent pas comprendre ou à apprendre, on s'imagine qu'ils le font exprès. En outre, la vie en société suit des règles qui varient en fonction du contexte. Ce mode est à l'opposé du besoin de constance des personnes avec TSA et de leur logique. Il génère chez elles échecs, frustration et souffrance.

Mais sans diagnostic précoce, sans informations sur le syndrome dont ils souffrent, sans aides spécifiques, les jeunes avec TSA ne savent pas décrypter les codes sociaux et s'y conformer. Ils peinent donc à avoir une place sociale.

L'association Pélagie rassemble des parents d'enfants, d'adolescents et d'adultes avec TSA, souvent tardivement diagnostiqués. Elle favorise l'accès à l'information grâce à son réseau, elle organise des réunions mensuelles de parents, développe la solidarité afin de soutenir les familles dans leur lutte quotidienne contre les effets désocialisants de l'autisme.

Pour stimuler le désir d'autonomie des jeunes adultes avec TSA, l'association propose des conventions de stage en entreprise et, avec l'aide de professionnels qualifiés, des activités de loisirs en milieu ordinaire. Chaque été, Pélagie organise un séjour de vacances construit sur l'expression artistique qui favorise le bien-être, l'autonomie et la socialisation. Cette action s'appuie en partie sur la pair-aidance entre animateurs et vacanciers adultes, tous porteurs de TSA.



ASSOCIATION PÉLAGIE

Soutien aux familles touchées par les Troubles du Spectre Autistique
321, place du Général de Gaulle - 13300 Salon-de-Provence
www.pelagie-asso.fr

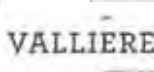
Présidente : Rica Levy

ASSOCIATION LOI 1901 - SIRET 497 640 599 00013

Mise en pages : Gilles Bourgeade - Crédit photo : © Serge Mallet, © Jean-Marc Tasseti.



THORAME-BASSE



A recycler - ne pas jeter sur la voie publique.